



## APPEL A CANDIDATURE

### FORMATEUR-TRICE « MISE à NIVEAU » VOL LIBRE

Dans le cadre des formations de mise à niveau des professionnels du vol libre (=Recyclage), l'ENSA recrute trois nouveaux formateurs en 2022.

Leur mission consistera à participer au développement du nouveau cycle (2023-2029) ainsi qu'à son animation, sur un volume de travail d'environ 15 à 20 jours par an.

Pour mémoire, la formation de mise à niveau s'articule autour de quatre grandes thématiques :

- Analyse de l'accidentalité en vol libre et analyse des risques ;
- Prise en compte de l'évolution du cadre juridique, réglementaire et sociétal ;
- Actualisation des savoirs et savoir-faire dans les domaines de l'assistance et du secours ;
- Actualisation des compétences techniques et pédagogiques en vol libre.

Les professionnels désireux de s'investir en tant que formateur sont donc invités à prendre connaissance de l'appel à candidature présenté ci-après et, le cas échéant, à déposer leur candidature.

#### MODALITES de SELECTION :

- Etape 1 : les candidats adressent à l'ENSA- département vol libre **avant le 31 janvier 2022** un dossier de candidature complet comprenant un CV et une lettre de motivation.
- Etape 2 : les candidats dont le dossier aura été retenu seront convoqués pour un entretien avec le comité de sélection prévu dans le courant du mois de mars.

Cet entretien sera l'occasion pour les candidats de se présenter au comité de sélection mais également de présenter et soutenir un thème qu'ils souhaiteraient voir aborder durant le recyclage. Des outils pédagogiques (tableau, paperboard, vidéoprojecteur) pourront être mis à disposition en vue de cet entretien.

Le comité de sélection sera composé de représentants de l'ENSA, du CREPS de Toulouse et de la Direction Technique Nationale de la FFVL.

Les candidats retenus à l'issue de cette seconde étape intégreront l'équipe nationale de formateurs « mise à niveau ». Une formation leur sera proposée afin de les rendre progressivement opérationnels.



## **PROFILS RECHERCHES :**

### **– Expérience professionnelle et diplômes :**

Les candidats devront justifier d'au moins 6 années d'expérience professionnelle dans l'encadrement des activités du vol libre (sous quelque forme que ce soit : biplace, enseignement, cross, SIV-EMA, etc) et poursuivre leur(s) activité(s) durant leur mandat de formateur.

La possession d'un diplôme à minima de niveau III (DE/DES JEPS ou BEES 2°) est également impérative.

Enfin, de l'expérience dans la formation de cadres est également souhaitée.

### **– Aptitudes professionnelles attendues :**

Les candidats devront présenter de grandes **capacités relationnelles** leur permettant notamment de travailler en équipe, de susciter l'échange et le dialogue, d'animer des séances de formation en salle.

Ils devront également faire preuve de neutralité, d'ouverture d'esprit et de respect du cadre institutionnel conformément à la mission de service public qu'ils remplissent.

Enfin, ils devront posséder de solides compétences pédagogiques leur permettant de concevoir et mettre en œuvre de façon adaptée les contenus liés à la formation des professionnels.

### **– Motivation et investissement :**

Une forte motivation dans ce projet et dans le développement des compétences professionnelles du milieu en général est souhaitée.

Par ailleurs, compte-tenu de la disponibilité nécessaire pour participer au développement et aux actions de formation, une implication personnelle solide et durable est exigée.

## **Informations / contact**

Pour tous renseignements, merci de contacter le département vol libre de l'ENSA via l'adresse mail [recyclage-vl@ensm.sports.gouv.fr](mailto:recyclage-vl@ensm.sports.gouv.fr) ou par téléphone au 04.50.55.30.23.